



Amende majoree alors que pv paye

Par **pilou**, le **07/02/2010** à **21:12**

Bonjour,rnj'ai payé un PV par timbre d'amende. J'ai reçu une amende majorée comme si je ne l'avais pas payé. J'ai donc conteste et en plus on me demande de fournir l'original du second volet du timbre amende. Avant de le donner, j'aurai aimé savoir quelle précaution prendre dans le cas où de nouveau il le perdrait : c'est la seule preuve que j'aie pour prouver le paiement. merci d'avance pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **07/02/2010** à **23:34**

Bonjour,rnrnVous faites une copie pour vous et vous adressez l'original par courrier recommandé avec accusé-réception.